

Présentation des résultats 2012 et perspectives 2013 à la presse

Jean-Pierre JOUYET

Merci beaucoup. Merci à toutes et à tous d'être là. Merci au président de la commission de surveillance, Henri Emmanuelli, d'être avec moi ce matin pour présenter ces comptes. S'il fallait résumer en un mot l'année 2012 pour le groupe Caisse des Dépôts, je la présenterais comme une année de transformation. Je ne pense pas tant aux changements survenus au sein de la direction générale, même si je profite de cette tribune pour rendre un hommage particulier à Antoine Gosset-Grainville, qui est à côté du président de la commission de surveillance, qui a assuré avec talent et professionnalisme la direction du Groupe par intérim jusqu'à mon arrivée. Afin que cela soit répété, il a toute mon affection, mon estime et le regret de le voir partir, tout en comprenant ce que sont ses choix de vie. Je voulais lui dire toute mon amitié et tout ce qu'il a apporté à cette institution.

Je pense surtout aux évolutions que l'ensemble du groupe Caisse des Dépôts a connu en 2012. Ces transformations sont intervenues grâce à une forte mobilisation de l'Établissement public et de ses filiales. Dans la situation de crise économique que connaît le pays, la Caisse des Dépôts a pleinement joué son rôle d'acteur contracyclique en s'engageant comme investisseur et prêteur au service de l'économie. Pour ne prendre que quelques exemples emblématiques, l'activité de prêts sur fonds d'épargne a atteint un niveau inégalé : 24 milliards d'euros de prêts ont été signés en

2012, loin au-dessus du niveau de 2011 qui avait été jusqu'alors considéré comme historique, 22,1 milliards d'euros. Benjamin Dubertret, directeur des fonds d'épargne, vous donnera tout à l'heure le détail des emplois de ces 24 milliards d'euros.

Le groupe Caisse des Dépôts, via le Fonds stratégique d'investissement et les fonds partenaires, a investi 1,5 milliard d'euros dans plus de 800 entreprises, à un moment où celles-ci en ont cruellement besoin.

L'Établissement public et les directions régionales se sont également fortement mobilisés aux côtés des territoires : 387 millions d'euros ont été engagés en 2012 pour financer des projets d'équipements territoriaux pour un montant total de 2,5 milliards d'euros. Enfin, les filiales ont démontré leur capacité de résistance et d'évolution malgré un contexte économique difficile. Pour donner quelques exemples, Icade devient, suite à son rapprochement avec Silic, la première foncière de bureaux de France, en dépit de la contraction du marché de l'immobilier. La SNI se mobilise sur le logement intermédiaire. Quant à CNP Assurances, elle a su exploiter le potentiel de croissance que constitue le marché sud-américain pour faire croître son résultat malgré la morosité du marché de l'assurance-vie en France en 2012.

Dans ce contexte de forte mobilisation, nous avons eu à gérer des dossiers particulièrement lourds et délicats, auxquels, avec le président de la commission de surveillance, nous avons dû nous atteler dès notre prise de fonction. Nous avons dû conclure le dossier Dexia qui aura lourdement affecté l'activité et les résultats du groupe Caisse des Dépôts ces dernières années : près de 1,5 milliard d'euros de pertes pour le Groupe sur les deux années 2011 et 2012. Le sujet Dexia est désormais traité, et notre intervention dans des conditions sécurisées a permis l'émergence d'un nouvel acteur du financement des collectivités locales, en partenariat avec l'État et la Banque Postale.

Autre opération majeure, Veolia Transdev, Transdev depuis quelques jours. Après plusieurs mois d'incertitude née des difficultés de mise en œuvre d'une fusion qui s'est révélée non seulement inopérante en termes industriels, mais qui a été sur le plan financier un échec et sur le plan humain un véritable traumatisme pour les équipes, face à cette opération malheureuse, nous avons pris nos responsabilités, en décidant de monter au capital à hauteur de 60 % et de renouveler la direction de l'entreprise. Je salue ici la présence de Jean-Marc Janailac, qui est un professionnel des transports. Le changement de stratégie capitalistique sera effectif avant l'été, c'est-à-dire après l'obtention des avis et autorisations nécessaires. Le groupe Caisse des Dépôts a souhaité de cette manière sécuriser le capital de Veolia Transdev et restaurer la confiance dans cette belle entreprise, dans ce beau nom qu'est Transdev, dont nous assumerons le redressement et qui est d'ores et déjà le partenaire de référence des collectivités locales.

Je place également 2012 sous le signe de la transformation, car des décisions nouvelles et structurantes pour l'avenir ont été prises. J'insisterai sur deux d'entre elles :

La première porte sur la création de la Banque Publique d'Investissement ou BPI France. Le groupe Caisse des Dépôts et l'Etat ont voulu, par la mise en place de ce puissant outil dont ils sont actionnaires à parité, rationaliser et démultiplier l'efficacité des dispositifs existants de financement des entreprises que sont Oséo, le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) et CDC Entreprises. J'y reviendrai.

La seconde porte sur le rôle désormais moteur du Groupe dans le financement des collectivités locales, et ce de deux manières. Sur la période allant de 2013 à 2017, le fonds d'épargne consacra une importante enveloppe de 20 milliards d'euros de prêts à long terme pour financer les projets structurants des collectivités locales et des établissements publics de santé. Par ailleurs – comme je l'ai indiqué –, la Caisse des Dépôts et la Banque Postale ont noué un partenariat et mis en place un nouvel acteur de financement des collectivités locales pour des prêts non structurés à court et à moyen terme aux collectivités locales et aux établissements publics de santé.

Comme vous le voyez, le Groupe a fait en 2012 des choix importants qui modifient plusieurs de ces modes d'intervention. Il a su également préserver ses équilibres financiers, mais trois dépréciations qui soldent des opérations passées et contestables ont pu peser sur les résultats du Groupe. Elles concernent France Télécom, apportée par l'Etat dans le portefeuille du FSI à sa création en 2009, et qui représente une perte d'environ 1 milliard d'euros pour le Groupe. Ces dépréciations ont également affecté Dexia, dont la contribution aux résultats du groupe Caisse des Dépôts est négative de 450 millions d'euros. Enfin, en raison des dépréciations qui ont dû être constatées, la contribution de Veolia Transdev aux résultats de la Caisse des Dépôts est également négative, de l'ordre de 200 millions d'euros. Au total, du fait de ces trois événements passés, hérités – oserais-je dire –, le résultat du Groupe est négatif en termes consolidés et il s'établit à -458 millions d'euros.

Toutefois, si l'on met de côté ces trois dossiers malheureux, le Groupe montre la robustesse de son modèle dans un environnement pourtant agité. Son résultat consolidé récurrent reste quasiment stable, puisqu'il s'établit à 1,552 milliard d'euros. La Caisse des Dépôts elle-même réalise de bonnes performances, puisque le résultat social est de 348 millions d'euros – Olivier Mareuse y reviendra. Enfin, les fonds d'épargne font également preuve de la même solidité puisqu'ils dégagent un résultat courant de plus de 1 milliard d'euros et un résultat net de 350 millions d'euros, au terme d'une année d'intense mobilisation. Comme vous lisez sans doute davantage que moi *Global Finance Magazine*, il ne vous a pas échappé que parmi les 50 établissements financiers les plus sûrs du monde selon ce magazine, le groupe Caisse des Dépôts arrive en sixième position et est considéré comme le groupe financier français le plus sûr et le plus robuste.

Voilà ce que je souhaitais vous indiquer en introduction. Je vais demander à Olivier Mareuse de bien vouloir présenter les résultats de la section générale avant que Benjamin Dubertret présente ceux des fonds d'épargne.

Olivier MAREUSE

Merci, Jean-Pierre. Comme le directeur général l'a indiqué, nous avons en 2012 une perte nette consolidée de 458 millions d'euros, qui est en fait la somme de deux composantes. Il y a d'une part des dépréciations exceptionnelles très lourdes, plus de 2 milliards d'euros (comme vous pouvez le voir sur ce schéma) et d'autre part un résultat récurrent de nos activités, de la Caisse des Dépôts et de ses filiales d'un peu plus de 1,5 milliard d'euros.

Ainsi, les 2 milliards d'euros de dépréciation exceptionnelle concernent essentiellement trois dossiers :

Dexia pour 453 millions d'euros, et ceci termine les dépréciations. Nous avons ramené à 0 la participation du Groupe dans Dexia, qui d'ailleurs a été très fortement diluée par

l'augmentation de capital réalisée par Dexia fin 2012. Nous n'avons plus qu'une exposition tout à fait marginale, qui est valorisée à 0.

le deuxième dossier est la dépréciation de la participation de 13,5 % que le FSI détient dans France Télécom, avec un impact sur les résultats consolidés du Groupe de 1 milliard d'euros.

le troisième dossier est Veolia Transdev avec 200 millions d'euros de dépréciation pour la part du Groupe.

En face de cela, le résultat récurrent, qui représente les marges opérationnelles de nos différentes activités, hormis les éléments exceptionnels, est à 1,552 milliard d'euros. Il est quasiment stable par rapport à l'an dernier, puisque vous voyez qu'il était à 1,62 milliard d'euros. C'est une baisse de 3 %. Nous voyons aussi sur ce graphique que le résultat récurrent de nos activités a assez bien résisté à la crise qui perdure depuis 2007. Nous sommes aujourd'hui à un niveau un peu supérieur à celui de 2007. Si nous faisons la moyenne sur 10 ans de ce résultat récurrent, elle s'établit à 1,4 milliard d'euros. Par conséquent, les capacités des activités du Groupe à générer des marges opérationnelles sont intactes, malgré une conjoncture défavorable et tout spécialement malgré un niveau de taux d'intérêt très bas qui pénalise les activités financières du Groupe, celles de la Caisse des Dépôts elle-même et celles de ses filiales, notamment de la CNP.

En ce qui concerne le bilan consolidé du Groupe, vous pouvez observer ici l'évolution des fonds propres consolidés, qui s'établissent à 23,7 milliards d'euros. Cette progression s'opère uniquement sous l'effet d'une augmentation des plus-values latentes, et notamment de nos portefeuilles d'actions dont la valeur boursière a fortement augmenté en 2012. Les fonds propres, hors latent, sont en baisse sous l'effet de la perte consolidée que nous évoquons à l'instant. Cependant, les fonds propres totaux, y compris le latent, sont en progression d'un peu plus de 2,5 milliards d'euros.

S'agissant des principales contributions à nos résultats, il faut noter ici que nous avons une bonne performance financière des activités de la section générale de la Caisse des Dépôts, qui contribue à peu près à un tiers du résultat récurrent, dont un peu plus de 500 millions d'euros ont été réalisés sur les activités financières de la Caisse des Dépôts elle-même. Ceci est lié notamment à une bonne performance de nos portefeuilles d'actions, dont la valeur a augmenté de près de 16 % en 2012, donc nettement plus vite que les indices de marché. Sur ce portefeuille, nous avons pu réaliser 300 millions d'euros de plus-values et nous avons, à fin 2012, des plus-values latentes de 3,2 milliards d'euros.

Notre portefeuille obligataire contribue aussi à nos résultats financiers. Il procure une composante très régulière de revenus, qui diminuent néanmoins graduellement sous l'effet de la baisse des taux de marché. Nous avons un taux de rendement du portefeuille aujourd'hui en moyenne de 3,5 %, très sensiblement supérieur à ce que donnent les conditions de marché actuelles.

Si nous abordons maintenant les principales filiales et participations, vous voyez que la première filiale en termes de contribution au résultat cette année est CNP Assurances, dont la contribution aux résultats du Groupe s'élève à 360 millions d'euros, en progression d'un peu plus de 10 %. Il faut souligner que ces performances sont atteintes en dépit d'un marché français de l'assurance-vie très

mal orienté en 2012, avec une baisse sensible des primes collectées. Cependant, la CNP est arrivée à améliorer son résultat. Elle bénéficie des conditions de marchés financiers plus favorables, notamment de la remontée du marché actions, et du dynamisme de ses activités au Brésil.

On peut aussi signaler la montée en puissance de la contribution de La Poste. Vous savez que cette participation de la Caisse des Dépôts est récente. La Caisse des Dépôts est entrée au capital en avril 2011. Pour la première fois, vous avez cette année un effet année pleine de la contribution de La Poste, qui aura donc apporté 109 millions d'euros aux résultats consolidés du Groupe.

En revanche, le fonds stratégique d'investissement se caractérise en 2012 par une très forte perte, et donc, pour la part du groupe Caisse des Dépôts une contribution négative de 1 milliard d'euros, due essentiellement – comme nous l'avons évoqué – à la dépréciation de sa participation dans France Télécom. Nous pouvons signaler que ces dépréciations au sein du FSI portent sur les actifs qui lui ont été apportés à sa création en 2009. Les actifs que le FSI a acquis depuis 2009, quant à eux, sont aujourd'hui en plus-values latentes.

Nous avons une contribution importante de nos deux filiales immobilières l'Icade et la SNI, avec un total de 221 millions d'euros qui se partagent à peu près équitablement : 116 millions d'euros pour SNI et 105 millions d'euros pour Icade. Pour Icade, nous pouvons signaler une progression du cash flow courant de 12,5 % et pour la SNI, le haut niveau d'activités, puisque nous avons eu 5 600 logements livrés et entre 5 500 et 5 600 logements mis en chantier en 2012.

Nos filiales et participations dans le secteur des infrastructures et de l'ingénierie ont un résultat en progression globalement à 139 millions d'euros. La contribution de ce secteur aux résultats du Groupe est significative. Pour Egis, notre filiale à 75 % dans le secteur de l'ingénierie, enregistre une progression de son chiffre d'affaires de 4,5 % et un résultat en baisse, qui s'explique par un élément favorable exceptionnel en 2011 d'ordre fiscal. Hormis cette composante exceptionnelle, nous relevons en fait une progression des résultats d'Egis. Nous constatons une montée en puissance de nos investissements dans les infrastructures, qui auront généré 40 millions d'euros de revenus nets en 2012. S'agissant de la Compagnie Nationale du Rhône, nous avons cette année 2012 une contribution en forte hausse, compte tenu de conditions climatiques beaucoup plus favorables à l'activité hydroélectrique. Veolia Transdev a déjà été évoqué. Nous relevons un effort de provisionnement important pour tenir compte de la dépréciation d'un certain nombre d'actifs. Du côté de la Compagnie des Alpes, nous avons un résultat à peu près stable à 12 millions d'euros et une progression du chiffre d'affaires de 5 % pour les domaines skiables et d'un peu plus de 6 % pour les parcs d'activités.

Si nous regroupons tous ces éléments, je vous présente les chiffres de synthèse des résultats du Groupe en 2012 :

- un total de bilan consolidé à 287 milliards d'euros, en progression de 10 % ;
- des capitaux propres, hors éléments de plus-values latentes, à 19,4 milliards d'euros, en recul du fait de la perte consolidée ;
- des capitaux propres, y compris les plus-values latentes, en progression de 10 %, à 23,7 milliards d'euros ;

- un résultat récurrent à peu près stable, en baisse de 3 %, à 1,55 milliard d'euros ;
- une perte consolidée nette de 458 millions d'euros ;
- le résultat social de la Caisse des Dépôts est positif de 348 millions d'euros, ce qui explique que nous allons payer un montant de contribution représentative de l'impôt sur les sociétés significatif, plus de 500 millions d'euros, car cette contribution calculée selon les règles de l'impôt sur les sociétés est assise sur les résultats sociaux et non sur les résultats consolidés. De plus, la plupart des éléments négatifs que j'ai cités, notamment les dépréciations de participations, ne sont pas déductibles de l'assiette de l'impôt.

Benjamin DUBERTRET

Pour le fonds d'épargne, 2012 se caractérise par trois faits saillants :

- le premier a trait à l'intense mobilisation au titre de l'activité de prêts. J'y reviendrai dans un instant ;
- une forte croissance de son bilan ;
- une amélioration de ses équilibres financiers.

Sur l'activité de prêts, le chiffre de 24 milliards d'euros a été cité tout à l'heure. Il est effectivement en croissance par rapport aux 22,1 milliards d'euros qui étaient déjà un niveau historique en 2011. Il me paraît important d'avoir à l'esprit que ce chiffre reflète à la fois un socle d'activités fort sur le logement social (à 15 milliards d'euros) et un rôle accru auprès des collectivités locales et plus largement du secteur public local pour soutenir son investissement.

Pour la deuxième année consécutive, le fonds d'épargne, et à travers lui la Caisse des Dépôts, est le premier financeur des collectivités locales, avec deux modes d'intervention bien distincts (j'y reviendrai également dans un instant) :

- des financements de très long terme pour des projets bien identifiés, notamment de transport, d'immobilier universitaire ou hospitalier et de problématiques de traitement de l'eau ;
- mais également, exceptionnellement en 2011 et surtout en 2012, une intervention sous forme d'enveloppe de financement générique des budgets des collectivités locales pour pallier les défaillances ponctuelles de marché.

Il faut également souligner la forte croissance du bilan, avec une collecte nette centralisée supplémentaire de 33 milliards d'euros au total. Il me paraît important de souligner que la moitié est imputable à une tendance de fond reflétant l'attractivité des produits d'épargne réglementés, l'autre moitié étant imputable au relèvement des plafonds à compter du 1^{er} octobre 2012. Tout ceci a concouru à dégager un résultat courant positif pour le fonds d'épargne à 1,008 milliard d'euros, sur lequel je fais à présent un focus.

Si on replace cette évolution des résultats dans une perspective de plus long terme, nous voyons que l'exercice 2012 est une bonne année en termes de création de valeur pour le fonds d'épargne,

et singulièrement par comparaison avec 2011, année où le résultat courant avait été négatif et où le résultat net avait été positif, grâce à l'amortisseur que constitue le fonds pour risques bancaires généraux que nous avons partiellement repris. Trois éléments concourent positivement à ce résultat courant de 1,008 milliard d'euros.

La marge à 513 millions d'euros est positive, mais – il faut le souligner – en baisse par rapport à 2011 pour deux raisons très simples. D'une part, le taux moyen du Livret A a été supérieur en 2012 par rapport à 2011. Dans ces cas de hausse de taux du Livret A, le rendement des prêts tarde à s'ajuster dans le temps, ce qui crée un effet de retard entre les charges et les produits. Nous sommes donc conjonctuellement pénalisés dans ces cas. D'autre part, la conjoncture des taux et la baisse de l'inflation ont concouru à abaisser le rendement de notre portefeuille d'actifs financiers.

Par ailleurs, comme les années antérieures, et cela représente un niveau « normatif » pour le fonds d'épargne, nous avons dégagé des plus-values à hauteur de 304 millions d'euros. Ce dégagement maîtrisé est compatible avec notre horizon d'investissement de long terme.

Enfin, du fait notamment du resserrement des spreads de crédits sur les marchés obligataires, une forte revalorisation de nos actifs financiers, notamment de taux, nous a permis de constater des reprises de provisions. En clair, il s'agit d'un mouvement inverse de celui que nous avons constaté dans nos comptes en 2011, qui reflète aussi la bonne qualité intrinsèque de notre portefeuille obligataire.

Ce résultat courant de 1,008 milliard d'euros permet de faire, là aussi, le mouvement inverse par rapport à l'année 2011, c'est-à-dire de redoter le fonds pour risques bancaires généraux que nous avons choisi de redoter à hauteur des deux tiers de ce résultat courant. Au final, le résultat net est donc porté à 350 millions d'euros pour le fonds d'épargne. Je précise que ceci ne signifie pas que l'Etat déciderait d'effectuer un prélèvement sur le fonds d'épargne au titre de 2012, compte tenu du fait qu'il y a un consensus sur le fait qu'il convient de consolider encore le niveau de fonds propres compte tenu de l'accroissement de taille du bilan du fonds d'épargne.

Quelques mots sur notre activité de prêts. Vous voyez la tendance continue à la croissance du flux de signatures de nouveaux prêts, qui viennent incrémenter les encours de prêts chaque année. A 24 milliards d'euros, c'est un record historique. La stabilité de l'activité sur le logement social correspond en termes physiques à la construction de 105 000 nouveaux logements sociaux et à la réhabilitation de 210 000 logements sociaux. Pourquoi cette stabilité ? Nous voyons principalement deux éléments d'explication : la baisse tendancielle du nombre d'agréments délivrés par la puissance publique d'une part et d'autre part des phénomènes d'arbitrage qui conduisent certains bailleurs sociaux à mobiliser plus tardivement les prêts à long terme et donc à signer plus tardivement les contrats de prêts, ce qui ne signifie pas que ces montants ne viendront pas incrémenter dans les années futures le bilan du fonds d'épargne.

La composante la plus dynamique est celle ayant trait aux autres types de prêts, avec, à titre principal, nos interventions dites exceptionnelles en concours des financements des collectivités locales à hauteur de 6,3 milliards d'euros, à l'intérieur des 9,1 milliards d'euros que vous voyez sur le graphique. Aux côtés de ces activités menées dans des conditions de marché en termes de maturité comme de niveau de taux, je note la poursuite d'un niveau d'activité très soutenu sur les infrastructures de transport, qui représentent nettement plus de la moitié de notre niveau

d'activité en la matière, sur l'immobilier universitaire, le traitement de l'eau ou l'immobilier hospitalier dans le cadre du plan Hôpital 2012. Au total, 2,7 milliards d'euros ont été consacrés au soutien de ces grands projets, souvent emblématiques. On y retrouve également des lignes à grande vitesse.

Quelques mots maintenant pour voir comment cette activité de prêts est venue incrémenter le bilan et comment le stock de prêts évolue. Vous voyez là aussi un phénomène de croissance continue, avec une accélération en 2012, car elle passe de 133,1 milliards d'euros à 146,8 milliards d'euros, soit une hausse de 11 % du total. Vous voyez, et c'est le reflet logique des chiffres de la diapositive précédente, une dynamique sur les deux composantes, mais plus forte sur les bâtonnets gris, donc les prêts hors logement social et ville qui affichent une croissance de plus de 25 % des montants prêtés en stock et donc des encours gérés, là où nous sommes à près de 9 % sur le logement social. Au total sur l'activité du fonds d'épargne, le logement social reste très nettement prédominant, avec 87 % du stock de prêts. Compte tenu des perspectives d'activité qui devraient mobiliser le fonds d'épargne, en priorité sur la construction de nouveaux logements sociaux, sur la rénovation thermique du parc et par ailleurs sur le financement des collectivités locales et éventuellement une ligne de crédit à la Banque Publique d'Investissement, cette prédominance du logement social au total sera très vraisemblablement préservée.

Enfin quelques mots en prenant un peu de recul : comment la structure du bilan à l'actif évolue-t-elle ? On se replace en 2008, dernière année avant la généralisation de la distribution du Livret A. Entre 2008 et 2012, en quatre ans, le bilan du fonds d'épargne a crû de 21,6 %. Lorsqu'on regarde l'évolution de l'actif, le portefeuille d'actifs financiers a crû de 4,4 %, là où la croissance des encours de prêts aura atteint 41,2 %.

Pour conclure, je vous présente quelques chiffres clés, comme Olivier a pu les présenter pour le Groupe, sur le fonds d'épargne :

- une taille de bilan qui s'est fortement accrue par rapport à 2011 à 269,5 milliards d'euros ;
- une marge qui se tient bien, mais qui est en baisse par rapport à 2011, à 513 millions d'euros ;
- un résultat courant à 1,008 milliard d'euros, permettant une redotation au fonds pour risques bancaires généraux à hauteur de 658 millions d'euros ;
- un résultat net de 350 millions d'euros.

Jean-Pierre JOUYET

Merci beaucoup, Benjamin. Avant de passer la parole au président de la commission de surveillance, Henri Emmanuelli, je voudrais vous dire brièvement quelles sont les perspectives 2013. En 2013, notre Groupe participera à la mise en place de nouveaux instruments financiers au service du développement économique du pays. Le premier, je l'ai dit, est BPI France. D'ici la fin du premier semestre, Oséo, le FSI et CDC Entreprises devraient être intégrés à BPI France. BPI France va disposer d'une force de frappe importante, avec un bilan de 42 milliards d'euros. Elle aura vocation à accompagner principalement les PME et les entreprises de taille intermédiaire à moyen et à long terme tout au long de leur cycle de vie, que ce soit sur le marché français ou à

l'exportation. Elle sera un partenaire patient, qui recherche la rentabilité sur le long terme et qui sera garante de la pérennité de l'entreprise. Ses principes et ses objectifs sont ceux que la Caisse des Dépôts a toujours poursuivis en tant qu'investisseur avisé de long terme. C'est dans cet esprit que BPI France agira. Aussi, la Caisse des Dépôts, qui a développé depuis près de 20 ans, une activité reconnue d'investisseur en fonds propres dans les PME, est le partenaire naturel de l'Etat pour créer et piloter cette nouvelle institution et lui apporter son expérience, sa crédibilité et sa connaissance du tissu économique territorial. BPI France bénéficiera de conditions favorables d'actions de marché, comme en témoigne le succès de l'émission obligataire d'Oséo de février 2013. Cette émission a permis de lever 750 millions d'euros. Au total, Oséo a pu émettre 2,6 milliards d'euros depuis le début de l'année 2013. Ce sont donc de très bonnes conditions. Pour répondre aux attentes des entreprises, de nouveaux instruments sont déjà proposés par BPI France. Le premier d'entre eux consiste à préfinancer le crédit d'impôt compétitivité emploi. La BPI accorde aux entreprises une avance de trésorerie dans l'attente du paiement de ce crédit par l'Etat l'année suivante. En fin de semaine dernière, selon les informations qui m'ont été données par Nicolas Dufourcq, 1 300 demandes avaient déjà été déposées pour un montant de 310 millions d'euros, et 55 millions avaient déjà été distribués par Oséo BPI France Financement.

L'autre levier, vous le connaissez, c'est le préfinancement jusqu'à 80 % du crédit d'impôt recherche. Par ailleurs, un fonds de garantie sur la date à court terme a été mis en place, avec un objectif de garantir 500 à 700 millions d'euros de prêts et de faciliter la gestion de trésorerie. Nicolas Dufourcq a notamment indiqué qu'il réduirait les plafonds en deçà desquels les concours aux trésoreries pourraient être apportés aux PME. 618 dossiers ont déjà été traités, pour une garantie de 77 millions de prêts bancaires. Les autres composantes fonctionnent également. CDC Entreprises, pour sa part, a continué à investir en fonds propres, notamment dans l'aéronautique et dans l'environnement. Le fonds stratégique d'investissement vient de prendre une participation dans Paprec – entreprise spécialisée dans le recyclage de déchets. Par ailleurs, le groupe Caisse des Dépôts jouera un rôle moteur dans le dispositif de financement des collectivités locales. Benjamin l'a indiqué, le fonds d'épargne va se mobiliser pour répondre aux besoins des collectivités locales, avec cette enveloppe de 20 milliards d'euros mise en place sur la période 2013-2017, pour financer à long terme des projets structurants et porteurs de croissance. A long terme, cela signifie des prêts de 20 à 40 ans. Je rappelle ses secteurs d'intervention importants : le transport, le traitement de l'eau, les déchets, les travaux de prévention des inondations, le numérique, l'enseignement supérieur, les hôpitaux, la rénovation des bâtiments publics et les subventions apportées par les collectivités locales à la construction de logements sociaux. Ces prêts seront tarifés au niveau du taux du livret A, augmenté d'une marge de 130 points de base. Ce sont des prêts de 20 à 40 ans à hauteur, aujourd'hui, de 3 %, qui seront fournis aux collectivités locales. Ils évolueront, comme l'a souligné Benjamin Dubertret, en fonction du coût de la ressource, c'est-à-dire en fonction du taux du livret A et de l'inflation. Parallèlement, un nouvel acteur de financement des collectivités locales a été mis en place avec la Banque postale. Des prêts non structurés seront commercialisés par la Banque postale, appuyée par une nouvelle filiale mise en place par la Caisse des Dépôts à hauteur de 35 % et par la Banque postale à hauteur de 65 %. C'est la Banque postale des collectivités locales. Ces prêts, distribués par la Banque postale, seront refinancés par la Société de financement local – la SFIL. C'est un nouvel établissement de crédit qui fera appel au marché, détenu par l'Etat à hauteur de 75 %, par la Caisse des Dépôts à hauteur de 20 % de l'action de préférence et par la Banque postale à hauteur de 5 %.

Bien évidemment, l'année 2013 ne se réduit pas à la mise en œuvre de ces nouveaux instruments de financement. Nous avons en effet des ambitions nouvelles pour le groupe Caisse des Dépôts, dans un cadre stratégique que nous sommes en train de définir avec Franck Silvent. Ce travail de redéfinition part d'un constat simple : l'environnement du Groupe a profondément changé du fait de la crise financière, des attentes des parties prenantes et de l'évolution de notre société. Ainsi, notre périmètre et nos modes d'interventions ont subi des évolutions majeures dans la période récente. Il est donc nécessaire de repenser nos doctrines d'interventions et notre positionnement stratégique. Nous avons donc décidé de doter le groupe Caisse des Dépôts d'un nouveau plan stratégique, dont les grandes orientations seront déterminées et débattues collectivement, avec le président de la commission de surveillance au début de l'été. A ce stade, je me bornerai à évoquer quelques-unes des grandes orientations.

La première orientation est notre statut de tiers de confiance. Il reste à la base même de notre Groupe et détermine l'originalité de notre modèle. Nous souhaitons moderniser et développer cette fonction de tiers de confiance et de gestionnaire de l'épargne. Cela passera par la modernisation de la gestion de nos mandats historiques, que ce soit la gestion des dépôts ou la gestion des régimes de retraite, que nous devons rendre plus performante, même si les régimes de retraite sont déjà très bien gérés, ce que chacun s'accorde à reconnaître. Cela passe aussi par l'obtention de nouveaux mandats de gestion de nouveaux types de fonds. Cette gestion pour compte de tiers devra poursuivre un double objectif : assurer la sécurité de ces fonds et les mettre au service de l'économie de notre pays.

Deuxièmement, nous voulons plus que jamais mobiliser les expertises et les métiers du Groupe, les déployer de façon coordonnée et efficace, pour renforcer la compétitivité des territoires. Le groupe Caisse des Dépôts dispose d'atouts essentiels, dont aucun autre acteur ne peut se prévaloir. Nous sommes à la fois prêteur, investisseur, opérateur, conseiller des collectivités locales et fournisseur d'ingénierie. De ce fait, bien évidemment sans faire d'offre intégrée, nous avons des expertises multiples, à nulle autre comparables, que nous devons exploiter.

Troisièmement, nous voulons que le Groupe élargisse sa dimension internationale. Il doit devenir le partenaire de référence des fonds souverains et des fonds privés internationaux, investissant en France et en Europe. En outre, c'est en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud, sur les marchés émergents, que les filiales du Groupe – dans le secteur du tourisme, de l'infrastructure, de l'ingénierie, de l'immobilier –, déjà présentes dans plus de 80 pays, doivent trouver de nouveaux marchés en valorisant leur savoir-faire. Par exemple, lors du prochain déplacement du président de la République en Chine, nous serons en mesure de signer des accords dans le domaine du développement durable, des transports et aussi de la rénovation hospitalière.

Enfin, le Groupe doit être un acteur des grandes mutations socio-économiques que connaît notre pays. La société évolue, les défis qu'elle doit relever également. Dans ce contexte, le Groupe doit s'affirmer comme un acteur majeur de la transition écologique et énergétique – je salue CDC Biodiversité, animé par Laurent Piermont – et de tout ce qui concerne le développement du numérique, sur lequel Catherine Mayenobe, présente à mes côtés, m'aide beaucoup.

Voici le bref aperçu des ambitions qui nous animent pour les prochaines années. Ma conclusion est simple. Le groupe Caisse des Dépôts est un groupe qui est en train de se transformer, qui est en mutation, du fait de nouvelles institutions en termes de financement. Vous regarderez la structure

du bilan. Ce qui est très frappant, c'est que vous avez, à côté de la création de la BPI, un renforcement des activités d'intérêt général. Quand vous regardez la contribution au bilan de la Caisse des Dépôts, vous vous apercevez qu'un tiers de ce bilan est constitué des résultats de l'Établissement public. Un autre tiers est constitué des résultats de l'assurance. Le dernier tiers est constitué par les résultats que nous réalisons dans les secteurs de l'immobilier social, intermédiaire, de marché et de l'infrastructure. Nous avons choisi de présenter l'année 2012 comme une année de transformation. 2013 est celle de la remise à plat des grandes orientations stratégiques du groupe Caisse des Dépôts. Nous voulons remettre en perspective nos actions et nos modes de fonctionnement pour que notre Groupe, bientôt bicentenaire, continue à servir au mieux l'intérêt général et le développement économique du pays.

Je vais maintenant demander au président de la commission de surveillance de bien vouloir prendre la parole.

Henri EMMANUELLI

Je vous remercie, Monsieur le directeur général, de me donner l'occasion d'apporter le point de vue de la commission de surveillance. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais moi aussi remercier Antoine Gosset-Grainville. Nous avons un petit débat. Je trouvais qu'il y avait trop d'épithètes flatteuses et lui, pas assez. Je le remercie, parce qu'il a eu des responsabilités dans une période qui n'était pas facile, ni pour la Caisse des Dépôts, ni pour lui.

La commission de surveillance a examiné les comptes que vous a présentés le directeur général. Le calendrier était un peu serré, mais cela fait partie d'une année bousculée de façon générale. Evidemment, nous en avons pris acte. Je ne récapitulerai pas ici les chiffres qui vous ont été donnés, si ce n'est pour donner un coup de projecteur sur quelque chose qui fait de la peine à la commission de surveillance, ainsi qu'à l'ensemble du management de la Caisse des Dépôts. Il s'agit du fait d'avoir des résultats déficitaires en consolidé, et d'être néanmoins obligé de verser plus de 500 millions d'euros d'impôts ou équivalent – contribution représentative de l'impôt sur les sociétés – à l'Etat. Cela fait toutefois partie de notre action au service de l'intérêt général. Cela explique en revanche que les fonds propres progressent peu, parce que la Caisse des Dépôts n'a pas d'actionnaire. Elle n'a que ses propres résultats. Les fonds propres ont néanmoins progressé. Malgré la crise, les fonds propres sociaux sont passés de 17,5 à 18,8 milliards d'euros entre 2008 et 2012. Ce ne sont pas exactement les mêmes chiffres que ceux que Monsieur Mareuse vous a communiqués, parce qu'il ne s'agit pas de la même base de raisonnement comptable. En tout cas, ils progressent, mais lentement, parce que même quand les résultats sont globalement déficitaires, il faut contribuer à l'intérêt général. La commission de surveillance, dont c'est la principale responsabilité, est très attentive à l'existence, à la progression et à l'état de ces fonds propres, puisque c'est sur ces fonds propres que se développe le modèle prudentiel. Ce modèle prudentiel est aujourd'hui satisfaisant. En tout cas, le niveau des fonds propres est satisfaisant, puisqu'il permet d'assurer une couverture adéquate des risques du Groupe, et qu'il permet aussi d'assurer son développement, même si comme l'a dit le directeur général, nous sommes conscients qu'à l'avenir, les marges ne seront pas exponentielles. Il faudra plus que jamais être avisés dans nos investissements.

Sur le modèle actuel et la gouvernance, le directeur général a fait allusion aux lourdes modifications qui interviendront avec la création de la BPI, qui, en termes de bilan, bouleversera profondément

les choses. Je suppose que l'année prochaine, lorsque nous présenterons les comptes, ce ne sera pas tout à fait la même chose, qu'il s'agisse du périmètre ou du contenu. La commission de surveillance aura évidemment à cœur – c'est sa responsabilité – d'observer avec beaucoup d'attention ce qu'il se passe à la BPI. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous créerons un comité spécialisé, qui aura pour fonction de se réunir régulièrement. Sur les résultats eux-mêmes, les choses ont été dites. J'ai lu, Monsieur le directeur général, que nous avons passé les comptes à la paille de fer. Je dirais plutôt à la brosse, puisqu'il en reste encore un peu. En revanche, vous avez fait le choix, et nous l'avons approuvé, d'un assainissement global, qui était je crois nécessaire. Je voudrais dire, de manière sibylline, à décharge de la technostructure – au sens général – de la Caisse des Dépôts, que beaucoup des choix qui ont été faits par le passé et qui donnent aujourd'hui matière à de lourdes provisions, n'ont pas forcément été des choix autonomes de la Caisse des Dépôts. Plus largement, ils étaient concertés. En tout cas, cela explique un certain nombre de provisions substantielles. S'il est vrai que ce n'est pas exceptionnel dans l'histoire de la Caisse des Dépôts, parce que c'est une longue histoire, il est tout aussi vrai que compte tenu de la réalité actuelle, de la conjoncture économique, il faudra être très défensif sur ces choix qui pourraient éventuellement être concertés au-delà de notre rayon d'action traditionnel.

Le dernier point que je voudrais aborder est que la commission de surveillance s'est félicitée du choix que vous avez fait, Monsieur le directeur général, d'avoir un nouveau plan stratégique. Vous pensez – et nous le pensons aussi – qu'à l'occasion de cet assainissement, de ce virage que représente en grande partie la création de la Banque publique, il est nécessaire d'avoir une vision différente de l'avenir, vous venez de vous exprimer sur ce sujet. En tout cas, nous serons à vos côtés pour l'élaboration de ce plan stratégique, sur lequel se penche Monsieur Silvent avec beaucoup d'attention. Nous serons à ses côtés ainsi qu'aux vôtres, tout au long du processus d'élaboration, pour essayer de faire en sorte qu'au final, l'intérêt général se porte pour le mieux. Vous le savez, il y a traditionnellement dans ce pays un état d'esprit difficile entre la Caisse des Dépôts et certaines institutions de l'Etat, mais le directeur général et moi-même sommes convaincus qu'au-dessus de ces difficultés, il existe un intérêt général, et que c'est au service de cet intérêt général que nous plaçons résolument notre action.